

De : Syndicat CGT/cg30

A : Denis BOUAD/cg30@cg30, Virginie PAQUIEN/cg30@CG30, Christophe PASQUET/cg30@CG30

Cc: Alain VANTESONE/cg30@CG30, André BECHARD/cg30@cg30, Bernard PRIVAT/cg30, Brice JONGET/cg30@CG30, Christian DREWITZ/cg30@CG30, Damien INESTA/cg30@CG30, Elian CHABALIER/cg30@cg30, Emilie FLORAND/cg30@CG30, Emmanuel HUGUET/cg30@CG30, Eric DOMERGUES/cg30@CG30, Francis MALHER/cg30@CG30, Franck ALVENTOSA/cg30@cg30, François SIRAGUSA/cg30@CG30, Françoise GALLIER/cg30@CG30, Frédéric FLORET/cg30@cg30, Gaetan BELDICOT/cg30@cg30, Gérard PAGES/cg30@CG30, Gilles ARNAUD/cg30@cg30, Gilles VIALLES/cg30@CG30, Hervé DOMERGUES/cg30@cg30, Iadine SEVERAN/cg30@CG30, Janick MUSCIO/cg30@CG30, Jason SANCHEZ/cg30@CG30, Jean-Marie JURADO/cg30@CG30, Jeremy MARTIN/cg30@CG30, Jerome INGUIMBERT/cg30@CG30, Julien SABATERY/cg30@CG30, Laurent CHAROUSSET/cg30@cg30, Ludivine RAUZIER/cg30@CG30, Ludovic GIBELIN/cg30@CG30, Marcel CHAUVIN/cg30, Marie-France FABRE/cg30@CG30, Michel ASTIER/cg30@cg30, Mikael PELENC/cg30@CG30, Nathalie NICOLAS/cg30@CG30, Olivier SANCHEZ/cg30@CG30, Pascal BOUVIER/cg30@cg30, Rubin LAURENT/cg30@CG30, Sacha DUCROS/cg30@CG30, Sebastien LUCCHESI/cg30@CG30, Stephane DELARUE/cg30@CG30, Sylvain BRUNEL/cg30@cg30, Thierry AUVERGNE/cg30@cg30, Tommy BONNAFOUS/cg30@cg30, Vincent CHANIAL/cg30@cg30, Vincent GRENIER/cg30@CG30, Xavier BOUGAREL/cg30@cg30, Xavier SEGURON/cg30@CG30, Thierry TERRADE/cg30@CG30, Jean-Philippe FABRE/cg30@cg30, Daniel GRECH/Laurent PLAGNES/cg30@CG30

Cci : Odile CAILLOL/cg30@cg30, Dominique SALERY/cg30@CG30, Christophe JEANJEAN/cg30@CG30, Mireille BONNET/cg30@cg30, norbertjeanjean@yahoo.fr, Patrick SERIS/cg30@CG30, SUAU Serge <suau_s@cg30.fr>, valeriefumat@hotmail.fr, Francis FOUSSARD/cg30@CG30, Michel SARRAIL/cg30@CG30, christian.leblond.30@gmail.com, Christian LEBLOND/cg30@CG30, Claire BRUCHET/cg30@cg30, Frédéric TURPIN/cg30@CG30, Muriel MORAGUES/cg30@CG30

Date : Jeudi 18 Juillet 2019 10:43

Objet : Service atelier maintenance (SAM) : des avancées à confirmer

Monsieur le Président, Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,

Depuis maintenant plusieurs mois votre l'administration a lancé des procédures de recrutement pour les postes laissés vacants au service atelier maintenance (DLOG). Cette décision fait suite à la mobilisation des agents du SAM, pétition et motion contre la précarité et le manque de postes pour assumer pleinement nos missions. Aujourd'hui les agents constatent le début de prise en compte très partielle de leurs revendications.

Le poste de chef adjoint est pourvu, mais malheureusement pas comme il aurait dû l'être. En effet, ce poste à l'origine était de catégorie A pour assumer l'encadrement notamment des techniciens, pour monter les marchés et être un appui indispensable pour le suivi technique et financier de ces marchés par les chargés d'opérations.

La personne qui est retenue pour ce poste (en catégorie B) va donc libérer son poste de responsable des ateliers, poste qui doit être mis à la vacance pour remplacement. Il serait incompréhensible qu'elle assume les tâches des deux postes confondus, d'ailleurs la publication ne mentionne nullement cette possibilité.

Le service a réellement besoin d'un chef adjoint pleinement investi dans les missions contenues dans la fiche de poste.

Régulièrement annoncé dans les réunions de service, **les recrutements du jardinier et du peintre tardent** et sont toujours soi-disant en attente de décision dans le parapheur du Président. Les collègues concernés eux aussi sont dans l'expectative.

Le poste du huitième chargé d'opération (sécurité) prévu dans le projet de réorganisation n'est toujours pas ouvert à la mobilité. Cela a pour effet de surcharger la personne qui a en charge les missions liées à la sécurité. A cela s'ajoute le départ à la retraite cet automne d'un technicien. **Rien n'est prévu** pour le moment pour son remplacement.

De huit chargés d'opérations prévus dans le cadre des réorganisations ce service passerait à six techniciens, avec les mêmes missions et le même nombre de marchés à suivre.

Un collègue de l'atelier serrurerie va être muté dans un collège. **Quid de son remplacement ?**

Si aucune décision n'est prise pour recruter et renforcer les équipes cela va avoir des effets directs sur la charge de travail des agents et par répercussion sur le rendu des missions d'entretien et de sécurité des bâtiments départementaux.

Pour rappel, le directeur de la DGAML nous avait assuré que cette direction ne perdrait aucun poste, il est temps que le PRÉSIDENT et l'Administration prennent des dispositions afin de mettre en œuvre les engagements pris devant l'ensemble des personnels.

Lors des rencontres et débats qui ont eu lieu, les agents ont porté l'exigence qu'ils n'y aient pas de suppressions de postes et que les recrutements soit statutaire.

Le syndicat CGT soutien totalement les revendications des personnels du Service Atelier Maintenance et vous demande M. Le Président d'y répondre favorablement.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Directeur des Ressources Humaines, nos sincères salutations.

	<p>Syndicat CGT du Conseil départemental du Gard 333 Ch du Mas de Boudan 30000 Nîmes Tel: 04 66 76 95 83 Fax: 04 66 76 95 84 Email: cgt@gard.fr Site: http://cd30.reference-syndicale.fr/ Facebook: https://www.facebook.com/CGTCD30/</p>
---	--